

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER



Rentrée

fin Août 2024

TAUX DE RÉUSSITE

2021 : 94 %

2022 : 92 %

2023 : 100 %

100% de présentation à l'examen

SITUATION POST DIPLÔME

INTÉGRATION PRO : 97 %

NON RÉPONSE : 3 %

Année de référence : Promo 2022-2023

OBJECTIFS

- Acquérir une spécialisation dans certaines matières juridiques : copropriété, droit de la construction, baux, urbanisme, fiscalité immobilière, droit du logement social.
- Développer l'aptitude à la rédaction des actes usuels : mandat, promesses de vente, baux d'habitation, baux commerciaux.
- Développer l'aptitude à la négociation immobilière : prise du mandat, négociation, signature de l'engagement.
- Connaître la méthodologie de l'expertise.
- Maîtriser les outils informatiques spécifiques au secteur immobilier : logiciels de transaction, de gérance, de syndicats de copropriété.

DÉBOUCHÉS

- Administrateur de biens
- Gérance
- Syndic
- Agent immobilier
- Promoteur immobilier
- Expert immobilier
- Responsable du parc immobilier de grandes entreprises

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un L2 droit, DEUST professions immobilières, BTS professions immobilières, DUT carrières juridiques, ou toute autre formation à Bac +2 correspondant aux pré-requis nécessaires à ce diplôme

OU

Candidats salariés ou demandeurs d'emploi non titulaires d'un des diplômes mentionnés ci-dessus justifiant d'une expérience professionnelle significative (validation des acquis professionnels)

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

VAE : <http://www.unilim.fr/dfc/vae/>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, travaux dirigés, cours magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Pro A, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

1 semaine formation /
2 semaines entreprise

TARIF : 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 40

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels et contrôle continu
- Réalisation d'un projet tutoré avec soutenance devant jury.
- Mémoire professionnel

PROGRAMME

637 heures au total, modules ESI inclus



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIER DE L'IMMOBILIER

PROGRAMME

SEMESTRE 1

- Droit de la construction
- Législation sur la copropriété
- Législation sur les baux d'habitation
- Fiscalité immobilière
- Droit du logement social
- Technique fondamentale de vente
- Réglementation professionnelle
- Technique d'expression
- Informatique appliquée à l'immobilier
- Anglais appliqué à l'immobilier

OPTIONS : Gérance – Voies d'exécution ou Expertise immobilière – Immobilier d'entreprise

SEMESTRE 2

- Urbanisme et environnement urbain
- Droit des assurances appliqué à l'immobilier
- Droit de la construction
- Renouvellement urbain
- Rédaction d'actes
- Initiation au marketing
- Informatique appliquée à l'immobilier
- Anglais appliqué à l'immobilier

OPTIONS : Pratique opérationnelle de la copropriété et des baux commerciaux ou expertise immobilière – Pratique de la négociation immobilière

- **Projet tutoré et soutenance devant jury**
- **Réalisation d'un mémoire professionnel**

MODULE COMPLÉMENTAIRE ESI

- **Master class**
- **Conférences**
- **Éthique et déontologie**
- **Le défis bas carbone**
- **Enjeux énergétique**
- **Prise de parole en public**
- **Histoire de l'immobilier**
- **Problématique du bâti**
- **Gestion des conflits**
- **L'évaluation immobilière**
- **Digital en immobilier**



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
Tél. : 01 71 06 30 30

CONTACT SERVICE ADMISSIONS

Tél. : 01 71 06 30 25
Mail : contact@groupe-esi.fr
www.groupe-esi.fr

L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université Limoges, la licence professionnelle « Métiers de l'immobilier ».
La formation se déroule sur 2 semestres dans les locaux de l'ESI.